



## BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE : \_\_\_\_\_

Date retenue : \_\_\_\_\_

Tarif : \_\_\_\_\_

### SOCIETE

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Code NAF : \_\_\_\_\_ Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

Numéro TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE DE FORMATION

Mme Mle M. \_\_\_\_\_ Tél direct : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Personne responsable de l'inscription, si différente :

Mme Mle M. \_\_\_\_\_ Tél direct : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### PARTICIPANTS

Mme Mle M. \_\_\_\_\_ Tél direct : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Mme Mle M. \_\_\_\_\_ Tél direct : \_\_\_\_\_

Site : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### COORDONNEES DE LA SOCIETE ou ORGANISME REGLANT LES FRAIS DE FORMATION

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent ou de référence si OPCA : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Code NAF : \_\_\_\_\_ Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

Numéro TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

En cas d'inscription par l'intermédiaire d'un organisme collecteur, il incombe à la SOCIETE de demander à l'organisme compétent de procéder à l'inscription, inscription qui doit être formalisée par une convention entre Metratech et l'organisme.

### REGLEMENT

ci-joint un chèque de euros correspondant au montant TTC de formation, à l'ordre de Metratech

Le règlement sera effectué par l'OPCA, ma demande de prise en charge a été effectuée, je veille à faire confirmer l'inscription par leur paiement. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence de coût me sera facturée.

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales.

Cachet

Signature

**METRATECH** - 2, rue GARREAU - 75018 Paris - France

Tel : 01 42 51 61 10 - Fax : 01 42 51 61 31

Email : [metratech@metratech.net](mailto:metratech@metratech.net) - site : [www.metratech.net](http://www.metratech.net)

Siret : 438 428 104 00022 - APE : 804C - N° TVA : FR20 438 428 104

**Knowllence** - BP4 - 17 rue de l'Eglise - 25520 Goux les Usiers - France

Tel : 0 381 382 950 - Fax : 0 381 382 959

Email : [info@knowllence.com](mailto:info@knowllence.com) - site : [www.knowllence.com](http://www.knowllence.com)

Siret : 438 242 653 00014 - APE : 741J - N° TVA : FR59 438 242 653



## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Metratch. Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard calculées à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur. En cas de paiement effectué par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont vous dépendez, avant le début de la formation. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence de coût vous sera directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée. Tant que les frais d'inscription n'auront pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, Metratch se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire. La documentation remise au participant est la propriété de Metratch.

### CAS D'EMPECHEMENT D'UN PARTICIPANT

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la session. Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le stagiaire empêché par une autre personne. Si cette possibilité n'est pas envisageable, il vous est demandé de contacter votre interlocuteur Metratch le plus rapidement possible afin de trouver une autre solution. En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours francs avant le début du stage), nous nous réservons le droit de vous facturer à titre d'indemnité forfaitaire 50% du prix du stage commandé. L'acquiescement de ce dédit ne pourra en aucun cas être imputé sur le montant correspondant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

### LES DOCUMENTS LEGAUX

- Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur vous est adressée en 2 exemplaires dont 1 est à nous retourner signée et revêtue du cachet de votre entreprise.
- La facture acquittée est adressée en 2 exemplaires à l'issue de la formation ou de la première partie du cycle.
- L'attestation de participation vous est adressée après la formation.
- Une attestation de présence pour chaque partie peut vous être fournie sur demande.

### MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription s'opère par l'envoi du bulletin d'inscription dûment rempli.

L'inscription ne devient définitive qu'à compter de la réception du règlement de la prestation dans les conditions définies au paragraphe ci-dessous.

### CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement à la commande doit s'effectuer selon l'une des modalités suivantes :

- Paiement par chèque à l'ordre de Metratch
- Paiement par virement au numéro de compte suivant :

CREDIT LYONNAIS - PARIS ABBESSES - Code Banque : 30002 - Code Agence : 00490 - N°de compte : 0000007826Z

IBAN : FR17 3000 2004 9000 0000 7826 Z90

BIC : CRLYFRPP

### ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE METRATCH

Metratch se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation. Dans ce cas, le client est prévenu au moins sept jours avant la date de la prestation. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'un report ou d'une annulation du fait de Metratch.

### RESPONSABILITE

La responsabilité de Metratch vis à vis du client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le client à Metratch au titre des présentes conditions.

### DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le contrat est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation. A défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.

*Toute inscription vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.*

**METRATCH** - 2, rue GARREAU - 75018 Paris - France

Tel : 01 42 51 61 10 - Fax : 01 42 51 61 31

Email : [metratch@metratch.net](mailto:metratch@metratch.net) - site : [www.metratch.net](http://www.metratch.net)

Siret : 438 428 104 00022 - APE : 804C - N° TVA : FR20 438 428 104

**Knowllence** - BP4 - 17 rue de l'Eglise - 25520 Goux les Usiers - France

Tel : 0 381 382 950 - Fax : 0 381 382 959

Email : [info@knowllence.com](mailto:info@knowllence.com) - site : [www.knowllence.com](http://www.knowllence.com)

Siret : 438 242 653 00014 - APE : 741J - N° TVA : FR59 438 242 653